

## FAITS DIVERS

## Avoine

## Violente collision entre deux voitures



Plus de peur que de mal pour le conducteur de la Fiat Punto, qui n'a été que légèrement blessé.

Choc « latéro-frontal ». Le nez d'une 307 a violemment percuté le flanc arrière d'une Fiat Punto. Les deux voitures sont entrées en collision hier, peu après midi, à Avoine, à proximité du centre nucléaire de production électrique (CNPE).

La violence de la collision a fait glisser les automobiles à plusieurs centaines de mètres l'une de l'autre. La 307 a terminé sur un petit talus, de l'autre côté du carrefour. La Punto a fini dans le

fossé longeant la départementale 749 et le CNPE. Plus de peur que de mal pour les deux automobilistes, seuls passagers des véhicules. Ils n'ont été que légèrement blessés. Seul le conducteur de la voiture de fabrication italienne a été transporté par les sapeurs-pompiers au centre hospitalier du Chinonais.

Une dizaine de sapeurs-pompiers et autant de gendarmes ont été mobilisés pour sécuriser le carrefour et réguler la circulation.

## Saint-Pierre-des-Corps

## Un cafetier agressé et dévalisé

Mardi vers 20 h, un cafetier de Saint-Pierre-des-Corps a été agressé par derrière par trois hommes alors qu'il s'appropriait à remettre la recette de plusieurs jours dans une banque.

Le commerçant a été frappé derrière la tête au moment où il

venait de descendre de sa voiture. Le ou les agresseurs se sont ensuite emparés du sac qu'il portait à la main et qui contenait plusieurs milliers d'euros.

Blessé à la tête, il a été hospitalisé. La police a ouvert une enquête.

## L'Ile-Bouchard

## Un branchement de gaz arraché

Une fuite de gaz a été détectée hier matin, peu après 10 h, dans le centre-bourg de L'Ile-Bouchard. Les pompiers et les gendarmes sont intervenus immédiatement pour prévenir le danger et dresser un périmètre de sécurité. L'incident a été provoqué par une pelleteuse de

chantier qui a arraché un branchement GDF. Environ 80 clients ont été privés de gaz durant une partie de la matinée. Les travaux de réparation effectués par les équipes de Gaz de France ont permis de rétablir l'alimentation à 14 heures.

## SOCIAL

## Centre d'appel EDF-GDF : grève et négociations

Comme d'autres sites à Marseille, Cherbourg ou Cahors, le centre d'appels EDF-GDF de Tours a été paralysé par un mouvement de grève le week-end dernier. Les téléconseillers entendaient ainsi dénoncer le projet d'externalisation des appels de nuit vers un prestataire de service privé.

A Tours, une quarantaine d'agents sont concernés. « La direction nous a proposé des réintégra-tions dans les équipes de jour mais beaucoup d'agents ont organisé leur vie de famille en fonction de leurs horaires spécifiques (16 h-23 h). Pour beaucoup, un changement pourrait signifier des frais supplémentaires de garde d'enfants et donc une perte de pouvoir d'achat », explique Cé-

drick Carro, délégué CGT. Mardi, ce dernier a pris part à des négociations nationales au cours desquelles la direction d'EDF est revenue sur ses intentions. Selon les dernières informations, les appels de nuit resteraient gérés par des emplois statutaires ; en revanche un certain nombre d'appels de jour pourraient être sous-traités. « On attend une confirmation écrite », commente Cédrick Carro, qui s'inquiète par ailleurs de l'externalisation du fichier clients d'EDF vers le privé.

D'ici à la fin de la semaine, les personnels des centres d'appel devraient se réunir en assemblées générales pour déterminer leur position.

## SOCIÉTÉ

## Une nouvelle manifestation pour le consulat du Portugal

Au début de l'année, près de cent cinquante Portugais de Touraine avaient manifesté à Tours contre la fermeture annoncée de leur consulat implanté boulevard Béranger.

Depuis, celui-ci a obtenu un sursis. Le gouvernement portugais a décidé de se donner un délai supplémentaire pour réexaminer le dossier avant d'arrêter sa décision définitive. Celle-ci pourrait être prise aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, la communauté portugaise de Touraine et de la région maintient la pression.

Un nouveau rassemblement est ainsi prévu dimanche 18 février, à 15 h, devant le consulat, boulevard Béranger à Tours. Pour que la manifestation soit aussi festive, des groupes folkloriques y prendront part.

Contact au 02.47.63.25.81.

## Tours

## Un annuaire professionnel très cher et très suspect

Des commerçants sont invités par téléphone à s'inscrire dans un ouvrage inconnu mais où les places sont facturées plein tarif.

Un grand classique de l'arnaque. L'annuaire professionnel... Régulièrement, les sollicitations à s'inscrire dans tel ou tel reviennent chez les commerçants.

La dernière affaire en date re-

monte à quelques jours lorsqu'un boucher exerçant aux halles de Tours a été sollicité par une société parisienne pour apparaître dans un annuaire professionnel inconnu. Il a donc demandé à recevoir un contrat qui, dès réception, lui a paru suspect. Il s'agissait d'une lettre photocopie avec un bon de réservation à signer, à tamponner et à retourner à l'expéditeur.

## Pas de signature pas d'engagement

Flairant l'arnaque, il s'est renseigné auprès de la chambre de métiers où on lui a conseillé de

ne pas donner suite. Mardi, la société parisienne l'a rappelé et, lorsque le boucher a exprimé son intention de ne pas s'inscrire, son interlocuteur a fâcheusement haussé le ton. Au prétexte que l'annonce était déjà imprimée, il a été menacé vertement de devoir payer 810 € HT. Des menaces qui n'ont guère ébranlé ses convictions.

Du côté de la Direction départementale de la répression des fraudes, le procédé fait sourire. « Il est très clair que rien étant signé, aucun engagement ne lie ce commerçant à la société. Pour qu'un contrat soit valable, il faut

un consentement. Cette affaire est exemplaire. Il est possible que le commerçant soit harcelé dans les prochains jours et même menacé par une société de recouvrement sur un ton comminatoire. Il ne faut pas donner suite et conserver soigneusement tous les documents reçus ».

Le procédé est vieux comme le monde (ou presque) et ceux qui l'utilisent réussissent toujours par convaincre soit quelques gogos soit des personnes impressionnées par les méthodes employées pour obtenir le paiement des sommes.

M.E.

## Monnaie

## Collision entre deux poids lourds en plein centre-bourg : un blessé

Prochainement, les camions n'auront plus le droit d'emprunter la départementale 910 (ex-RN 10) entre Tours et Château-Renault. En attendant, deux d'entre eux ont été impliqués dans un accident, hier matin, dans la traversée de Monnaie.

Cette collision aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Miraculeusement, elle n'a fait qu'un blessé.

L'accident s'est produit vers 10 h au niveau des feux tricolores en plein centre du bourg. En voulant éviter un monospace qui tournait sur la gauche, un camion polonais, qui circulait vers Tours, a freiné brutalement. Il a été heurté violemment par un poids lourd portugais qui le suivait de près. Très choqué, le chauffeur a été secouru par les pompiers qui l'ont transporté à

l'hôpital Trousseau pour des examens de contrôle.

Au beau milieu de la matinée, l'accident a totalement paralysé la circulation dans la traversée de Monnaie. Immédiatement après la collision, deux impressionnantes files de véhicules en attente se sont constituées sur les deux voies de la D 910. Les gendarmes de Monnaie et de Vouvray ont dû mettre en place une circulation alternée pour tenter de les résorber. Le trafic a été rétabli normalement dans le centre-bourg vers midi.

Quelques membres du collectif Monnaie RN 10 ont profité de ce nouvel accident pour demander une nouvelle fois l'interdiction des poids lourds dans la traversée de la commune. Ils devraient bientôt être soulagés puisqu'un arrêté vient d'être pris dans ce sens. Il sera applicable à la fin du mois lorsque les panneaux de signalisation seront posés.

## Loches

## Feu de friteuse

Beaucoup d'émotion hier midi, jour de marché, en plein centre-ville de Loches avec de la fumée et deux véhicules de sapeurs-pompiers dans la Grande-Rue, l'unique rue piétonne de la cité.

Les secours sont intervenus pour un sinistre à la sandwicherie L'Oriental Kebab. L'huile

d'une friteuse s'était, en effet, enflammée.

Heureusement, plus de peur que de mal puisque l'on ne déplore aucun blessé. Cependant, l'établissement a été totalement enfumé, ainsi qu'un appartement voisin. Les pompiers ont dû avoir recours à du matériel de ventilation.

## Tours

## Il menace une inconnue avec une arme de poing

Mardi soir, alors qu'elle se rendait chez une amie, rue des Tanneurs, à Tours, une femme a été menacée, sans aucune explication ni exigence par un inconnu qui a brandi une arme de poing.

La victime a réussi à se réfugier dans un appartement et la police a interpellé quelques minutes plus tard l'individu dans un bar

de la rue Courteline. L'homme, Alain Porquet, 56 ans, demeurant à Tours, n'a pas pu fournir la moindre explication sur son geste. Dans la cave de son logement, les policiers ont retrouvé plusieurs armes d'alarme. Jugé hier et déjà connu de la justice, il a été condamné à 8 mois de prison dont 4 avec sursis et écroué.

## JUSTICE

## L'honneur retrouvé du généraliste

De notre bureau d'Orléans

Dénoncé par la Caisse primaire d'assurance-maladie, inquiété par son conseil de l'ordre, un médecin d'Indre-et-Loire, soupçonné d'escroquerie, vient d'être totalement innocenté par la cour d'appel d'Orléans. Ce généraliste était accusé d'avoir abusé d'actes médicaux.

En clair, la caisse primaire d'Indre-et-Loire, qui avait relevé des facturations qu'elle jugeait irrégulières, les avait qualifiées d'escroquerie. Il était par exemple reproché à ce médecin de s'être rendu en visite chez deux patients le même jour et au même endroit et d'avoir facturé

deux déplacements. En mars dernier, devant le tribunal correctionnel de Tours, bien que plaçant sa bonne foi, le médecin avait été condamné à une peine non négligeable : trois mois d'emprisonnement avec sursis, 4.000 € d'amende et il avait dû s'acquitter du remboursement d'une somme de 4.755 € qu'exigeait la caisse.

Le mois dernier, les magistrats de la cour avaient prononcé le huis clos. Non pas pour permettre au prévenu de se soustraire à la publicité des débats, mais tout simplement de façon à ne pas trahir le secret médical.

La caisse, qui avait demandé au parquet de Tours de diligenter une enquête, reprochait entre autres à ce médecin « des fraudes et des actes fictifs facturés à plu-

sieurs patientes et des frais de déplacement qu'elle jugeait abusifs ».

## Mauvaises manipulations informatiques

Le conseil du médecin avait présenté à la cour plusieurs témoignages de parents de patients attestant, d'une part « de la bonne foi de ce médecin et d'autre part d'erreurs commises dues à une mauvaise manipulation informatique ».

S'agissant des frais de déplacements jugés, l'avocat a notamment fait valoir que « la réglementation sur les frais de déplacement mise en place était particulièrement complexe ».

Dans ses attendus, la cour a considéré que les accusations de fraude « s'appuyaient sur le té-

moignage de deux personnes âgées et que justement, ces personnes âgées présentaient des pathologies dont le retentissement sur la qualité de leur mémoire est très vraisemblable ».

S'agissant de doubles facturations, la cour a considéré « cette pratique choquante ».

« Il n'en demeure pas moins que dans l'absolu, un médecin peut s'entendre comme il le souhaite avec son patient pour la facturation de ses frais sans que cette question relève de la qualification d'escroquerie », ont noté les magistrats. Ils ont totalement infirmé le jugement de Tours et ont innocenté ce médecin de tous les chefs de poursuite.

Renaud DOMENICI

## LA MAUVAISE SURPRISE

## Sainte Némoise de Lerné a disparu

Elle mesure 86 cm. Elle porte une robe rouge, un corsage échancré et un tablier blanc. Elle est coiffée d'une sorte de foulard. Malgré son grand âge, plus de 500 ans, elle a conservé quelques traces de dorures sur sa parure.

Sainte Némoise de Lerné est activement recherchée par la gendarmerie. Elle a disparu dans la journée de lundi. Sans doute enlevée par quelque amateur d'œuvre d'art peu scrupuleux.

« Depuis sa restauration en 1989, elle était pourtant sécurisée, précise Ernest Laux, maire de Lerné. Elle était attachée au mur et à son socle. Elle a une valeur historique inestimable. »

« Elle est répertoriée à l'inventaire des Monuments historiques, depuis 1943, précise Claude Renault, ancien adjoint au maire et passionné d'histoire. C'est une statue en bois polychrome : c'est un modèle unique. » Une des rares représentations de sainte Némoise, appelée aussi « la bergère à la patte-d'oie ».

Elle trônait dans une des niches de l'église Saint-Martin de Lerné depuis des dizaines d'années. « Je me rappelle, quand j'étais jeune, on comptait les épingle qu'elle avait de piquées dans le



Répertoriée Monument historique, la statue de sainte Némoise date du XVI<sup>e</sup> siècle.

« Elle est répertoriée à l'inventaire des Monuments historiques, depuis 1943, précise Claude Renault, ancien adjoint au maire et passionné d'histoire. C'est une statue en bois polychrome : c'est un modèle unique. »

« Elle est répertoriée à l'inventaire des Monuments historiques, depuis 1943, précise Claude Renault, ancien adjoint au maire et passionné d'histoire. C'est une statue en bois polychrome : c'est un modèle unique. » Une des rares représentations de sainte Némoise, appelée aussi « la bergère à la patte-d'oie ».

Elle trônait dans une des niches de l'église Saint-Martin de Lerné depuis des dizaines d'années. « Je me rappelle, quand j'étais jeune, on comptait les épingle qu'elle avait de piquées dans le

Valérie PERNETTE

Si vous voyez la statue ou si vous avez des informations concernant cette disparition, vous pouvez contacter la brigade de gendarmerie de Chinon au 02.47.93.57.80.

## COMMÉMORATION

## Les familles de fusillés réunies à Maillé



Le village martyr du Sud Touraine a accueilli le congrès national des familles de fusillés.

L'Association nationale des familles de fusillés et massacrés de la Résistance française a tenu dernièrement son assemblée générale dans le village de Maillé, au sud de Sainte-Maure. Un lieu hautement symbolique en raison du massacre collectif perpétré le 25 août 1944 par les nazis.

« Bien que nous soyons les "ni-ni" de la guerre (ni résistants ni déportés), nous sommes des victimes puisque nous sommes touchés dans nos cœurs par la disparition d'être qui nous sont chers », a rappelé le président Re-

bière en résumant la vocation de l'association : « Nous sommes les sentinelles de la mémoire ». « N'oublions jamais ! », a lancé de son côté Bernard Eliaume, le maire de Maillé, qui a inauguré il y a un an une maison du souvenir évoquant le massacre de 1944. « Vous œuvrez dans le bon sens en mettant en valeur les témoignages pour qu'il y ait toujours le souvenir... Dans ce double combat l'État vous aidera », a conclu le sous-préfet de Chinon, Patrick Amoussou-Adeblé.

## POLITIQUE

## Inquiétude sur le nucléaire : le Parti socialiste réagit

Dans notre édition de mercredi, le député Hervé Novelli se disait inquiet pour le Chinonais « suite aux déclarations de Ségolène Royal en matière d'énergie nucléaire ».

Dans un communiqué signé par le sénateur Yves Dauge et Philippe Le Breton, membre du comité de campagne de la candidate socialiste à l'élection présidentielle, le Parti socialiste tient à indiquer « qu'il souhaite que l'on réfléchisse sérieusement aux problèmes liés à la production d'énergie, sans polémiques inutiles ».

Et de poursuivre : « Le PS souhaite, en effet, que l'on réduise la part de l'énergie nucléaire dans la production totale d'énergie. Sans mettre en cause les performances d'EDF dans ce domaine, il faut reconnaître que le pourcentage actuel de 80 % est trop élevé par rapport à notre ambition de développer de façon très importante les énergies alternatives et renouvelables. Aller vers 50 % serait donc le résultat d'un bel effort. Il faut y tendre ; l'opinion le désire. »

(...) Et le communiqué de conclure : « Précisons enfin que les quatre réacteurs en fonctionnement à la centrale d'Avoine ne sont

pas menacés et que leur durée de vie sera d'ailleurs plus longue qu'EDF ne le prévoyait à l'origine. »

## Sortir du nucléaire persiste...

Toutefois, parallèlement à l'annonce par la candidate du PS de son projet de réduire la part du nucléaire, dans la production d'électricité, de 80 % à 50 % d'ici 2020, le réseau Sortir du nucléaire publie sur son site les détails concrets de l'application de cette mesure qui se traduirait en particulier par « la fermeture de plusieurs centrales nucléaires pour un total de 34 réacteurs ».

Et l'on y trouve le calendrier suivant : 2007 : Fessenheim (Haut-Rhin, 2 réacteurs). 2009 : Bugey (Ain, 4 réacteurs). 2011 : Tricastin (Drôme, 4 réacteurs). 2014 : Dampierre (Loiret, 4 réacteurs). 2015 : Saint-Laurent (Loir-et-Cher, 2 réacteurs). 2016 : Blayais (Gironde, 4 réacteurs). 2017 : 2 réacteurs de Chinon (Indre-et-Loire). 2018 : Cruas (Ardèche, 4 réacteurs). 2019 : Gravelines (Nord, 6 réacteurs). 2020 : Flamanville (Manche, 2 réacteurs). Chinon y figure donc bien.